

NOUVELLE IMPORTANTE AU SUJET DU TAUX DE LOCATION DE VOTRE CHAUFFE-EAU

À compter du 1^{er} mai 2014, le tarif de location de votre équipement sera augmenté, passant de 12,34 \$ à 12,70 \$ par mois. Cette augmentation sera appliquée à la première facture qui vous sera envoyée après le 1^{er} mai 2014. Toutes les autres modalités liées à la location de votre chauffe-eau demeureront les mêmes, y compris toutes nos obligations envers vous et votre droit de mettre un terme à cette entente sans pénalité jusqu'à sa date d'entrée en vigueur.*

Sachez qu'en tant que fournisseur majeur, **Reliance Confort au Foyer**^{MC} offre les tarifs de location et les programmes flexibles parmi les plus concurrentiels sur le marché pour mieux répondre à vos besoins changeants.

En tant que locataire d'un chauffe-eau, vous aurez l'esprit tranquille en sachant que votre budget mensuel est protégé contre les coûts élevés de réparation, des pièces et de la main-d'oeuvre engendrés par des bris imprévus.**

Vous êtes entièrement protégés avec Reliance™

Comme vous, plus de 1,3 million de propriétaires louent un chauffe-eau de **Reliance Confort au Foyer**^{MC}. Nos clients ont économisé des millions de dollars en coûts de réparation uniquement l'an dernier. †

COÛTS DE LA RÉPARATION TYPE	CHAUFFE-EAU LOUÉ	CHAUFFE-EAU ACHETÉ
REPLACER LE MOTEUR DE VENTILATION	SANS FRAIS	884 \$ + TAXES
REPLACER L'ALLUMEUR	SANS FRAIS	327 \$ + TAXES
REPLACER LE TUBE PLONGEUR	SANS FRAIS	327 \$ + TAXES
REPLACER L'ANODE	SANS FRAIS	327 \$ + TAXES
REPLACER LA SOUPEPE DE GAZ	SANS FRAIS	644 \$ + TAXES

† Les coûts de réparation sont basés sur le guide des coûts de Reliance pour la réparation de l'équipement non loué.

* Les modalités comprennent notre engagement à vous offrir un service d'excellence, vos responsabilités et votre droit d'annuler l'entente en tout temps.

^{MC} Les logos « Reliance », et « Reliance Confort au Foyer » sont des marques de commerce de Reliance Comfort Limited Partnership.

**Sous réserve des modalités standard des programmes de location.

N'oubliez pas que le service de location de votre chauffe-eau comprend les avantages suivants :

- **Remplacement GRATUIT du chauffe-eau – s'il ne peut pas être réparé à la suite d'un usage normal****
- **Toutes les réparations, les pièces et la main-d'oeuvre à la suite d'un usage normal sont incluses pour la durée de vie de votre équipement ****
- **Soutien téléphonique en direct 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année pour vos demandes de service**
- **Service prioritaire – notre vaste réseau de techniciens auto - risés et qualifiés offre un soutien garanti**

En louant de l'équipement de Reliance, vous pourrez toujours bénéficier d'une excellente valeur locative. De plus, vous aurez l'esprit tranquille en sachant que votre chauffe-eau est garanti par un chef de file de l'industrie.

Si vous avez des questions au sujet de cette augmentation du tarif de location de votre chauffe-eau, veuillez communiquer avec nous au 613 738-2300.



Reliance Optimises Votre Maison